

FICHES SIGNALÉTIQUES



EUCLID CHEMICAL

AIREX-L - VRAC

Version 4.0

DATE DE RÉVISION : 07/07/2012

Date d'Impression 02/21/2013

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT / L'INFORMATION DE PRÉPARATION

L'Information du Produit

Marque de fabrique : AIREX-L - VRAC
Code produit : 770 0001

Fournisseur : Euclid Canada
2835 Grande-Allée
St-Hubert, QC J4T 2R4

Téléphone : 1-800-667-0920
Tél (URGENCE) : (613) 996-6666

Utilisation d'un produit : Adjuvant

L'Information De Préparation

Préparé Par : Sewnauth Raghunandan
Date: 07/07/2012
Téléphone : (416) 421-3300

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Survol des urgences

clair - jaune. solution liquide. Aucun effet sérieux n'est anticipé dans des conditions normales d'utilisation. Quitter les lieux d'exposition afin de respirer de l'air frais. Éviter de retourner sur les lieux d'exposition. Si les symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.

Effets aigus potentiels pour la santé/voies d'absorption

En cas d'inhalation : Aucun effet sérieux n'est anticipé dans des conditions normales d'utilisation.
En cas de contact avec les yeux : Le contact direct peut causer une légère irritation.
En cas d'ingestion : Peut causer une irritation gastrointestinale, des nausées et des vomissements.
En cas de contact avec la peau : Peut causer une légère irritation.

Conditions médicales aggravées

L'exposition au produit peut aggraver l'état des personnes atteintes de problèmes des yeux, de la peau et des voies respiratoires.

Effets chroniques pour la santé

Les agents de remplissage sont liés dans le produit et ne devraient pas être libérés dans des conditions normales d'utilisation.

FICHES SIGNALÉTIQUES



EUCLID CHEMICAL

AIREX-L - VRAC

Version 4.0

DATE DE RÉVISION : 07/07/2012

Date d'Impression 02/21/2013

SECTION 3: INGRÉDIENTS DANGEREUX

Nommé Chimique	CAS-No.	% De Chaîne De Poids
Sodium (C14-16) Olefin Sulfonate	68439-57-6	3.0 - 7.0

Les ingrédients listés ci-dessus sont contrôlés tel que défini par la loi sur les produits contrôlés, am. SOR/88-555.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Obtenir immédiatement des soins médicaux pour toute exposition significative.

- Inhalation : Quitter les lieux d'exposition afin de respirer de l'air frais. Éviter de retourner sur les lieux d'exposition. Si les symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec les yeux : Rincer abondamment avec de l'eau pour au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux immédiatement.
- Contact avec la Peau : En cas de contact avec la peau, nettoyer vigoureusement avec un nettoyeur à mains puis laver avec du savon et de l'eau. S'il y a irritation, éruption cutanée ou tout autre problème qui apparaît, obtenir des soins médicaux immédiatement.
- Ingestion : Obtenir des soins médicaux. Ne pas faire vomir.
- Notes au médecin. : Non applicable.

SECTION 5: RISQUES DE FIRE/EXPLOSION

- Point d'éclair : Non disponible.
- Méthode : Non disponible.
- Abaissez la limite d'explosion : Non disponible.
- Limite supérieure d'explosion : Non disponible.
- La température d'auto-allumage : Non disponible.
- Moyen d'extinction : Ce produit ne devrait pas brûler dans des conditions normales d'utilisation.
- Produits de combustion dangereux : Peut générer du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone. Fumée, émanations
- Équipement de protection pour les pompiers : Appliquer les techniques reconnues de lutte contre les incendies. Porter un équipement de protection complet contre les flammes, incluant un respirateur autonome à pression positive (SCBA).
- Condition d'inflammabilité et d'explosion : Ce produit ne devrait pas s'enflammer dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 6 - MESURES DE PRÉCAUTION EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT

Contenir l'écoulement. Tenir éloigné des cours d'eau. Absorber l'écoulement à l'aide de sable, de terre ou de tout autre matériau approprié. Disposer dans un contenant approprié à la mise au rebut. Porter un équipement

FICHES SIGNALÉTIQUES



EUCLID CHEMICAL

AIREX-L - VRAC

Version 4.0

DATE DE RÉVISION : 07/07/2012

Date d'Impression 02/21/2013

de protection personnel approprié. Éviter tout contact avec le matériau.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manipuler en conformité avec les pratiques hygiéniques reconnues. Se nettoyer les mains vigoureusement après la manutention. Protéger contre le gel. Ne pas utiliser dans les endroits confinés ou ventilés inadéquatement. Éviter d'inhaler les vapeurs. Éviter d'ingérer. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et l'habillement. Maintenir les contenants hermétiquement fermés après usage. Ces précautions s'appliquent aussi aux contenants vides. Entreposer dans les contenants hermétiques dans un endroit sec et ventilé à une température supérieure au point de congélation.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Matériel de protection Personnel

- Protection Respiratoire : Non requis dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection des Main : Porter des gants imperméables caoutchoutés ou de vinyle ainsi qu'un équipement de protection complet afin de réduire l'exposition.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection appropriées. Porter des lunettes de protection étanches anti-éclaboussures et/ou un bouclier facial complet afin d'éviter tout contact avec les yeux. Éviter de porter des lentilles cornéennes. Éviter de se toucher les yeux avec des parties de corps contaminées ou les matériaux. S'assurer d'avoir une fontaine oculaire à portée de main.
- Protection de peau et de corps : Éviter tout contact avec les chaussures et les vêtements. Porter un tablier caoutchouté et des couvre-chaussures.
- Marque de fabrique : Normalement, tout autre équipement est non requis. Demander conseil à des professionnels lors de la sélection, de l'entretien et de l'utilisation.
- Mesures De Technologie** : Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Utiliser au maximum le système d'évacuation local lorsque le système de ventilation centrale est inefficace.

Limites D'Exposition

Aucun des ingrédients n'a de limite d'exposition connue.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- État Physique : liquide
- Forme : solution liquide
- Couleur : clair - jaune
- Odeur : aucune odeur
- pH : 11
- Pression de vapeur : Non disponible.
- Densité de vapeur : plus lourd que l'air
- Point de fusion : Non disponible.
- Point de congélation : Non disponible.
- Point d'ébullition : Non disponible.

FICHES SIGNALÉTIQUES



EUCLID CHEMICAL

AIREX-L - VRAC

Version 4.0

Date d'Impression 02/21/2013

DATE DE RÉVISION : 07/07/2012

Solubilité dans l'eau	:	soluble
Taux d'évaporation :	:	Non disponible.
Densité	:	1.007
Teneur de matières volatiles par poids (%)	:	94 %

SECTION 10 - RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Substances à éviter	:	Acides puissantsBases fortes
Stabilité	:	Stable.
Polymérisation dangereuse	:	Ne se produira pas.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Aucune donnée n'est disponible

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Aucune donnée n'est disponible

SECTION 13 - Considérations De Disposition De Rebut

Méthode De Disposition	:	Disposer dans un contenant approprié à la mise au rebut selon les lois applicables concernant les déchets non dangereux.
------------------------	---	--

SECTION 14 - DONNÉES SUR LE TRANSPORT

TDG:

Non Régulé

CFR / DOT:

Non Régulé

IMDG:

Non Régulé

SECTION 15 - L'INFORMATION DE NORMALISATION

Les Inventaires Nord Américains:

Tous les composants sont compris ou non compris dans le répertoire de la TSC

FICHES SIGNALÉTIQUES



EUCLID CHEMICAL

AIREX-L - VRAC

Version 4.0

Date d'Impression 02/21/2013

DATE DE RÉVISION : 07/07/2012

Ce produit ou ses composants sont sur la liste, ou sont exemptés de la liste des substances Domestiques Canadiennes.

Règlements Canadiens:

SIMDUT Classification : D2B

Ce produit a été classifié conformément avec les critères de risque selon le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique des matières dangereuses contient tous les renseignements requis par le RPC.

Autres Règlements:

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré) : 0 g/l

SECTION 16 - L'AUTRE INFORMATION

HMIS Estimation :

Santé	0
Inflammabilité	0
Réactivité	0
PPE	

0 = Minimum
1 = Léger
2 = Modéré
3 = Sérieux
4 = Grave

Davantage D'Information:

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.

Préparé Par : Sewnauth Raghunandan

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Hygienists	OSHA - Occupational Safety and Health Administration
MT - Ministère des Transports	LEP - Limite d'exposition permise
RSD - Répertoire des substances domestiques	RCRA - Resource Conservation and Recovery Act
APE - Agence de protection de l'environnement	LECT - Limite d'exposition à court terme
SIMD - Système d'information sur les matières dangereuses	TLV - la limite volatile tolérable
CIRC - Centre international de recherche sur le cancer	TSCA - Toxic Substances Control Act
MSHA - Mine Safety Health Administration	VEMP - Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps
RSND - Répertoire des substances non domestiques	V - Volume
NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health	COV - Contaminant organique volatil
PNT - Programme national de toxicologie	SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail